Envoyé en préfecture le 26/03/2021
Reçu en préfecture le 26/03/2021
Affiché le
ID : 064-200032332-20210325-2021_0302-DE

SYNDICAT MIXTE DES GAVES D'OLORON, ASPE, OSSAU ET DE LEURS AFFLUENTS

EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS
SÉANCE DU 25 mars 2021

L'an deux mille vingt et un, le Vingt-cinq mars à dix-huit heures trente, le Comité Syndical dûment convoqué s'est réuni en séance ordinaire au siège du Syndicat Mixte sous la présidence de Patrick MAUNAS

Date de la convocation : Mardi 16 Mars 2021
Secrétaire de séance : Monsieur COUSTET Jean-Claude

Présents :	M. ARRIBERE Daniel, M.BALDAN Patrick, M. BOURREZ Alain, M. CAZALETS Henri, M. FRANÇAIS Hubert, M. LARCO Jean-Claude, M. MINART François, M. BERGES Paul, M. BERGEZ Eric, M. BERNOS André, M. CABANNES Jean-Maurice, M. CASABONNE Jean, M. CAZENAVE-LAROCHE Didier, Mme CLOT Marthe, M.COUSTET Jean-Claude, M. DEVALS Gérard, M.FROSSARD Etienne, Mme GARCES Cathy, Mme GAUCHER Michelle, Mme HAENSEL Michèle, M. JOUSSAUME Patrick, M. MAUNAS Patrick, M. MEDOU-MERERE Daniel, M. LAGRANGE Jérôme, M. LASSERRE-BISCONTE Albert		
Suppléants :	M. PUHARRE Christian	en suppléance de	Mme BONNEFON Catherine
Pouvoirs :	Mme CHOPIN Marjorie	à	M.CAZALETS Henri
	M. LARRICQ Cédric	à	M. MAUNAS Patrick
	Mme ROSSI Brigitte	à	M. CABANNES Jean-Maurice
Excusés/absents :	Mme BONNEFON Catherine, Mme CHOPIN Marjorie, M. GRECHEZ-CASSIAU Roland, M. TARDAN Emile, M. CASABONNE Pierre, M. FLORENCE Jean-Philippe, M. HOEPFFNER Michel, M. LARRICQ Cédric, M. LOMPRE Frédéric, M. MIRANDE David, M. ORONOS Patrick, Mme ROSSI Brigitte		

Délibération N°2021_0302 – Affectation des résultats 2020

Rapport n°2 du 25.03.2021 : rapporteur : Mme GAUCHER Michelle

Après avoir approuvé le compte administratif de l'exercice 2020,

Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,

Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2020,

Constatant que le compte administratif fait apparaître :

En Fonctionnement :

- un excédent de fonctionnement de :	+ 205 976.50 €
- un excédent reporté de :	+ 65 228.89 €
Soit un excédent de fonctionnement cumulé de :	**+ 271 205.39 €**

En Investissement :

- un excédent d'investissement cumulé de :	+ 125 622.59 €
- un déficit des restes à réaliser de :	- 168 302.00 €
Soit un besoin de financement de :	**42 679.41 €**

Envoyé en préfecture le 26/03/2021
Reçu en préfecture le 26/03/2021
Affiché le
ID : 064-200032332-20210325-2021_0302-DE

Il est proposé d'affecter les résultats d'exploitation de l'année 2020 comme suit :

Résultat reporté en fonctionnement (R002) :	**+ 65 001,39 €**
Affectation complémentaire en réserve (R1068) :	**206 204.00 €**
Résultat d'investissement reporté (R 001) :	**+ 125 622.59 €**

Après en avoir débattu et délibéré, le Comité Syndical :

- **ADOPTE** l'affectation des résultats 2020 présentée ci-dessus.

Ainsi délibéré à Oloron Sainte Marie, le 25 mars 2021

Le Président
Patrick MAUNAS

Syndicat Mixte des Gaves d'Oloron d'Aspe d'Ossau & Affluents 64400 Oloron Ste Marie

Membres en exercice	**37**
Membres présents :	**26**
Nombre de votants :	**29**
POUR :	*29*
CONTRE :	*0*
ABSTENTION :	*0*